

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le 30 avril à 18 h 10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil communautaire de DELLE, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président..

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Thomas BIETRY, Anissa BRIKH, François BRUEY, Jean-Marc BULET, Jonathan CERAUDO, Isabelle COINTOT, Priscilla COTTET, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Laurence ESPINOSA, Jean-Louis FLEURY, Vincent FRÉARD, Philippe GARNIER, Jean-Louis HOTTLET, Peggy HOUDELAT-LECOMPTE, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Eric MANGIN, Thierry MARCJAN, Sylvie MENNY, Anaïs MONNIER-VON AESCH, Martine MOUGIN, Robert NATALE, Jean-Marc PELLETIER, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Christian RAYOT, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Cyprien SCHIGAND, Jean-Michel TALON, Sébastien THEVENEAU, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT, Agnès VERONES et Frédéric WERSINGER **membres titulaires**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Lounès ABDOUN-SONTOT, Yves CARPENTIER, Catherine CLAYEUX, Jean-Jacques DUPREZ, Caroline ERNST, Céline HAMADI, Hamid HAMLIL, Fabrice PETITJEAN, Emmanuelle PY, Claudia RERAT et Kristina STOJANOVIC.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN-SONTOT à Isabelle COINTOT, Yves CARPENTIER à Jean-Marc PELLETIER, Caroline ERNST à Thomas BIETRY, Céline HAMADI à Anissa BRIKH, Hamid HAMLIL à Gilles COURGEY, Fabrice PETITJEAN à Cyprien SCHIGAND, Emmanuelle PY à Jean-Michel TALON, Claudia RERAT à Christian RAYOT et Kristina STOJANOVIC à Annick PRENAT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 9 avril 2026	Le 9 avril 2026	En exercice	50
		Présents	39
		Votants	48

Le Président à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Roland DAMOTTE est désigné.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2026-04-20B Budget Centre Aquatique – Compte de gestion 2025
Rapporteur : Thomas BIETRY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2 ;

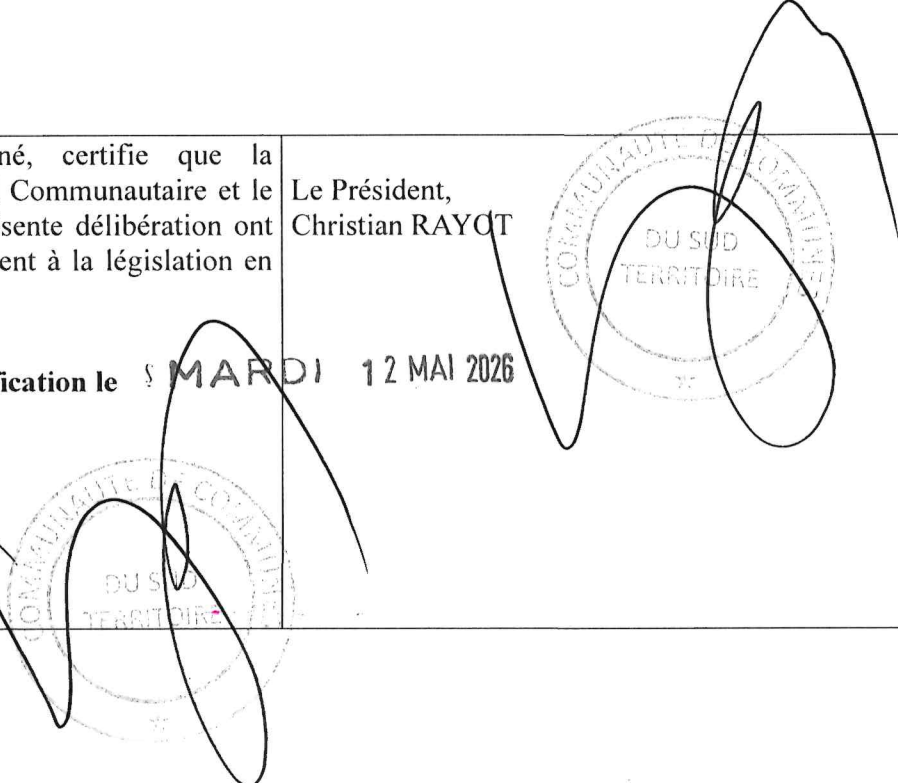
Vu la délibération 2025-03-17 D du 10 avril 2025 adoptant le budget primitif 2025 ;

Constatant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2025.

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'adopter le Compte de gestion du budget Centre Aquatique du receveur pour l'exercice 2025 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.**

Annexe : résultat budgétaire de l'exercice

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Et publication ou notification le MARDI 12 MAI 2026</p> <p>Le Président, Christian RAYOT</p>	<p>Le Président, Christian RAYOT</p> <p>MARDI 12 MAI 2026</p> 
--	---

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets personnalisés

60006 - BA CCST CENTRE AQUATIQUE

Exercice 2025

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif BA CCST CENTRE AQUATIQUE Investissement Fonctionnement	-70 444,40 72 895,68 2 451,28	72 895,68 72 895,68 72 895,68	-216 329,11 296 111,25 79 782,14		-286 773,51 296 111,25 9 337,74
TOTAL II	2 451,28	72 895,68	79 782,14		9 337,74
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	2 451,28	72 895,68	79 782,14		9 337,74

Résultats budgétaires de l'exercice

60006 - BA CCST CENTRE AQUATIQUE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	458 296,01	1 541 176,33	1 999 472,34
Titres de recette émis (b)	95 135,07	1 442 603,51	1 537 738,58
Réductions de titres (c)		153,00	153,00
Recettes nettes (d = b - c)	95 135,07	1 442 450,51	1 537 585,58
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	458 296,01	1 541 176,33	1 999 472,34
Mandats émis (f)	311 464,18	1 158 533,47	1 469 997,65
Annulations de mandats (g)		12 194,21	12 194,21
Dépenses nettes (h = f - g)	311 464,18	1 146 339,26	1 457 803,44
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		296 111,25	
(h - d) Déficit	216 329,11		79 782,14